

Relance de la coopération économique entre le Burundi et les bailleurs

PANA, 08/06/2009 Bujumbura, Burundi - La coopération économique entre le Burundi et ses partenaires extérieurs a progressivement repris après le démarrage du processus politique qui a abouti à la signature de l'accord sur la paix et la réconciliation nationale d'août 2000, à Arusha, en Tanzanie, et se situe aujourd'hui aux niveaux d'avant 1993, date du déclenchement de la guerre civile dans le pays, relève le dernier rapport du Comité national de coordination des aides (CNCA). A la fin de l'année 2000, le Burundi a renoué avec sa tradition d'organiser des tables-rondes des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux pour mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre de ses politiques et stratégies de développement, indique le rapport.

Depuis, les volumes de décaissement en faveur du Burundi ont connu une croissance régulière jusqu'à atteindre les niveaux d'avant la crise socio-politique et la seule différence encore perceptible reside dans la composition, la structure et l'orientation de cette assistance extérieure, selon la même source. Avant 1993, le Burundi bénéficiait sans conditions coercitives d'une assistance extérieure estimée en moyenne par an à 300 millions de dollars US, qui finançait, à concurrence de plus de 70%, le Programme d'investissements publics (PIP), tandis que l'assistance humanitaire ne représentait que moins de 1% de ce montant. Néanmoins, avec la crise qui a tant duré, l'assistance extérieure s'est jusqu'à atteindre des niveaux inférieurs à 100 millions de dollars, l'essentiel étant destiné essentiellement à des opérations humanitaires, fait remarquer le CNCA. Au lendemain de la signature de l'accord global de cessez-le-feu entre le pouvoir de Bujumbura et le Conseil national pour la défense de la démocratie/Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD, ex-principale rébellion du pays), le volume de l'Aide publique au développement (APD) en faveur du Burundi a connu une croissance qui est passée de 253,3 millions de dollars en 2003 à 476 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de 88%. En 2006, cette tendance de financement s'est stabilisée à 476 millions de dollars pour chuter en 2007 et remonter en 2008 avec respectivement un volume de flux d'aide de 323 millions et 428 millions de dollars, indique le rapport du CNCA, en rappelant au passage que cette période, le processus de paix, qui a abouti à la tenue des élections démocratiques et transparentes en 2005, était dans sa phase de croisière et ses perspectives rassuraient la communauté internationale des bailleurs de fonds. Et si les bailleurs ont un tout petit peu ralenti leur rythme de décaissement en 2007, c'était suite à une série de scandales financiers, comme la vente illicite de l'avion privé de type Falcon 50 ou encore les malversations dans le secteur pétrolier qui ont fait perdre des millions de dollars au Trésor public, rappelle le rapport. En 2008, les efforts fournis par le gouvernement pour tirer au clair les dossiers de malversations financières et mener à bon port les réformes économiques de nature à asseoir une bonne gouvernance, ont rassuré les partenaires extérieurs au point de reprendre leur rythme de décaissement atteignant 428 millions de dollars. Le rapport du CNCA met toutefois en garde, dans ces recommandations, contre le rythme de croissance élevé de la population burundaise, « qui risque de compromettre les efforts de la communauté internationale à soutenir le plan de développement durable du pays ». La population du Burundi est aujourd'hui estimée à près de 8,1 millions d'habitants pour une superficie de 27.834 km². Le taux d'accroissement naturel de la population burundaise atteint 2,9% par an et la densité d'environ 306 habitants au km² en fait l'une des plus élevées d'Afrique.